

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE**

**20<sup>e</sup> Colloque international de Bibliologie,  
science de la communication écrite**

**Brazzaville (17-21 décembre 2007)**

*La Gestion scientifique de l'information écrite  
par les Bibliothèques francophones africaines*

**DIAGNOSTIC BIBLIOMÉTRIQUE POUR UN SYSTÈME  
DOCUMENTAIRE UNIVERSITAIRE ALGÉRIEN :  
ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE  
D'OUVRAGES IMPRIMÉS À L'UNIVERSITÉ SCIENTIFIQUE ET  
TECHNOLOGIQUE HOUARI BOUMEDIENNE (USTHB)**

**Par  
Mouloud HOUALI**



La coopération régionale et internationale, ainsi que les échanges culturels et scientifiques, sont indubitablement les facteurs de la cohésion et de la concorde entre les nations, mais aussi un moyen d'accès à l'universalité.

Les pays africains, confrontés au problème de développement, à l'instar de tous les pays à possibilités restreintes, ont grandement besoin d'adhérer à cette option. Une option facile à concrétiser entre les pays africains qui vont dans le sillage de la francophonie, où le français joue le rôle de langue véhiculaire. Un outil sans doute efficace pour vaincre les barrières linguistiques sous-tendues par la grande diversité des langues vernaculaires, mais aussi un moyen sûr de transfert des connaissances et de la technologie, et une clé d'accès à la modernité.

Par ailleurs, les bibliothèques en général et les bibliothèques d'université en particulier, en tant qu'institutions, et la bibliologie en tant que science de l'écrit, constituent des leviers de choix pour asseoir une telle philosophie. C'est dans cet esprit que s'inscrit notre participation à cette manifestation à caractère scientifique et culturel organisée à Brazzaville.

Notre intervention a pour principal objectif de présenter notre expérience dans l'application d'une gamme de méthodes et techniques bibliométriques pour l'évaluation des systèmes d'information. Un savoir-faire acquis notamment, il faut le dire, dans le cadre de la coopération algéro-française durant les deux dernières décennies du siècle passé, sous la houlette du professeur Robert Estivals.

Cette étude, réalisée sur un système documentaire universitaire algérien, serait, nous l'espérons, d'autant plus profitable qu'elle a été menée dans un pays d'Afrique du Nord, en l'occurrence l'Algérie ; un pays qui présente, autant par le passé que par le présent, et sous différents et multiples points de vue, beaucoup de similitudes avec ce pays africain qu'est la République du Congo.

Nous souhaitons pouvoir apporter, par cette modeste contribution, un plus à la gestion scientifique des bibliothèques d'universités congolaises.

## **Cadre thématique**

Il s'agit globalement, dans cette étude, de vérifier sur une période de cinq ans l'adéquation de l'offre à la demande en matière d'ouvrages imprimés au sein d'un système documentaire de l'un des plus grands pôles universitaires algériens, celui de l'Université Scientifique et Technologique Houari Boumédiène (USTHB).

S'agissant ici de l'université, un secteur d'autant plus névralgique qu'il détient la plus grande part du patrimoine documentaire national, c'est donc à la bibliothèque centrale et aux bibliothèques de facultés et de départements, qui constituent le système documentaire, qu'échoit la mise en synergie des ressources documentaires nécessaires à la satisfaction des besoins d'information de la communauté universitaire qu'elles desservent.

Cela dit, ce système a donc des ressources à gérer et des objectifs à atteindre, qu'il soient quantifiables ou non, et des choix à faire. Il n'est donc point permis de « naviguer à vue », de ne fonctionner qu'à l'intuition. Dans cet ordre d'idée, Roland Ducasse écrit « certes l'expérience professionnelle, l'intuition, constituent des moyens d'appréciation dont il ne faut surtout pas mésestimer la valeur, mais reconnaissons qu'ils font parfois la part belle au poids des préjugés, des habitudes, des pesanteurs sociologiques »<sup>1</sup>.

Dans ce cas précis, nous ne saurions procéder à une appréciation au pifomètre ou avec des *à priori* et par conséquent, seule une évaluation basée sur une méthodologie scientifique est à même de nous rendre compte, sous des critères préalablement bien définis et grâce à l'arsenal des

---

<sup>1</sup> Roland DUCASSE – *L'évaluation de la demande*. In : Bulletin d'information de l'ABF, 1987, pp. 14-16

techniques et méthodes bibliométriques, de la situation et de l'objet qui nous préoccupent, à savoir le degré d'ajustement des collections de la BU par rapport aux besoins des usagers. Une démarche de l'esprit, qui veut cependant que l'on passe de l'analyse à la synthèse et de la réflexion sur les faits analysés à l'action à envisager, en l'occurrence les mesures correctives<sup>2</sup> nécessaires à entreprendre.

L'objectif étant, comme toute évaluation, l'amélioration et l'optimisation de la gestion des collections et précisément leur ajustement aux besoins des utilisateurs, dans le but ultime de réussir la mission dévolue au système documentaire.

Bien qu'elle ne soit pas la panacée, l'évaluation constitue une indication utile qui permet aux gestionnaires d'envisager, en fonction des lacunes et des faiblesses relevées, des solutions, suivant le cas, à court, moyen et long termes. Et pour avoir des données plus exactes et observer leur évolution chronologique, nous avons étalé la période d'observation sur une durée de 5 ans, afin de relever non seulement les défauts d'exécution passagers mais aussi des défauts d'organisation structurels. L'évaluation est plus que nécessaire, et pour montrer son utilité, Jean-Pierre Clavel affirme, par un procédé métonymique, « qu'elle doit permettre de maintenir le cap du bateau. Elle n'est ni la vapeur, ni le vent qui fait avancer le bateau, elle n'est ni le matelot ni le passager. Elle est jugement sur la route à suivre que porte le commandant à partir des données de la météo, des instruments de bord, des tables de la marée, du comportement du bâtiment<sup>3</sup>. Par ailleurs, les gestionnaires ne doivent plus se limiter « à rendre compte de leurs services seulement à partir de données statistiques sur les ressources et l'activité de leurs bibliothèques ils doivent faire preuve qu'ils répondent aux besoins des usagers et montrer de quelle façon et à quel point les services de la bibliothèque y répondent »<sup>4</sup>.

Mais un fait paradoxal est à constater. C'est dans nos organismes documentaires, en bute à des difficultés tant matérielles et financières qu'organisationnelles et contraintes à une gestion de la rareté, où l'on déplore, au niveau interne, l'absence de plans de développement des collections, d'études d'évaluation et de gestion par tableau de bord. Alors que de tels outils leur permettraient d'évaluer leur propre activité, de prouver à la tutelle leur efficacité et enfin de justifier leur existence dans le but d'obtenir les dotations financières conséquentes mais aussi une plus grande reconnaissance.

Il est important de signaler, au niveau externe également, la grande rareté des travaux relatifs à l'évaluation des structures documentaires dans cette université par des chercheurs ou experts-conseils. Ce qui justifie en somme notre intervention. Au demeurant, ces structures documentaires continuent à être gérées à vue de nez et de manière assez peu différente de Callimaque Cyrène<sup>5</sup>. Enfin, un mode de gestion où l'on compte sur la connaissance intuitive au lieu d'opter pour des choix formalisés, de fixer des objectifs et de vérifier s'il sont atteints. Rappelons, au passage, qu'en France, la CNE (Commission nationale pour l'évaluation) évalue annuellement l'activité des établissements culturels, scientifiques et professionnels sous 12 rubriques d'indicateurs de fonctionnement. Et l'article 7 de la charte des bibliothèques est explicite : une politique documentaire se traduit en terme d'objectifs.

L'évaluation doit être, à ce titre, un processus régulier et permanent non seulement pour la quantification de ce qui est mis comme produits et services documentaires à la disposition des utilisateurs mais aussi parallèlement, à l'effet de connaître les besoins réels et potentiels de ces

---

<sup>2</sup> F.W. LANCASTER – *The measurement of library services*. p. 386

<sup>3</sup> Jean-Pierre CLAVEL – *L'évaluation des bibliothèques universitaires*. In : AUPELF, 1984. P.11

<sup>4</sup> Pierre CARBONE – *Evaluer la performance des bibliothèques: une nouvelle norme*. In : BBF, T. 43, n°6, pp. 42

<sup>5</sup> Cyrène CALLIMAQUE – Vers 305-240 av. J.C. Poète, grammairien alexandrin et bibliothécaire de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie.

derniers. Et comme le souligne dans ce sens Pierre Carbone<sup>6</sup> « la notion de performance est le meilleur équilibre entre l'efficacité et l'efficience et met en jeu les objectifs, les moyens et les résultats ».

## **Éléments d'information sur le site**

L'université que nous avons ciblée est un établissement d'enseignement supérieur à vocation scientifique, opérationnelle depuis 1974. Soit deux années après le lancement de la première réforme de l'enseignement supérieur algérien. Réforme que les décideurs d'alors, pour des impératifs de développement, ont aiguillé principalement vers une large démocratisation. Une orientation, cependant, non sans revers dès lors qu'elle a vite drainé une population universitaire aux effectifs pharaoniques et au rythme de croissance quasi exponentiel.

Il s'agit en fait d'une université conçue primitivement pour une capacité d'accueil de 12.000 places, mais qui accueille une communauté universitaire d'environ 26.000 individus, dont 22.289 étudiants, soit près du double de sa capacité, 1.836 enseignants et 1.877 travailleurs. Le tissu documentaire l'USTHB fonctionne en système fortement centralisé, à l'instar de toutes les universités algériennes. Ce système s'articule sur une douzaine de bibliothèques de départements (BI) opérant sans synergie sous la férule de la bibliothèque centrale dite BU, sans aucune forme de coopération qu'elle soit interne, nationale ou internationale. En matière de dotation financière, l'apport du Service commun de la documentation (SCD) ne consacre au libellé « Documentation et équipement » que 2,3 % du budget de l'université, alors que les normes internationales prévoient une moyenne de 5 %.

De cette enveloppe dédiée à la documentation l'USTHB consacre 60 % à l'achat du livre alors qu'à l'université de Nanterre, à titre indicatif, ce taux atteint 75 %. Avec cette quote-part financière l'USTHB arrive à acquérir une moyenne annuelle de 684 ouvrages. Soit un ratio de 1 livre par étudiant, alors qu'il atteint en France<sup>7</sup> livres par étudiant. Clapp et Jordan requièrent quant à eux 50 ouvrages par étudiant en graduation. L'USTHB a accumulé jusqu'au 31/12/1999, après un quart de siècle, un potentiel d'ouvrages imprimés de 51.163 titres, donnant un total 110.023 volumes. Ce patrimoine documentaire est réparti sur la bibliothèque centrale qui détient 11.171 titres et 40.734 volumes, soit respectivement en valeur relative 21,77 % et 36,60 % du total de ces ressources ; et les 11 bibliothèques d'instituts où est disséminé le reste. Soit 6,40 % des volumes et 78,23 % des titres, donnant respectivement en valeur absolue 68.555 volumes et 39.992 titres.

Quant aux objectifs de l'université, tels qu'ils sont énoncés dans les « Stratégies du VRSP pour le quinquennat 1996-2000 », document émanant du Vice-rectorat chargé de la statistique et de la planification, ils sont les suivants : l'université « se doit d'atteindre et maintenir un niveau d'excellence dans la formation en sciences et en technologie », et en définitive de faire de l'USTHB « un pôle d'excellence ». En matière de statistiques, dans les structures documentaires de l'USTHB, à l'instar des organismes documentaires algériens, il n'existe pas de tableau de bord mais seulement des statistiques classiques ne couvrant d'ailleurs même pas l'ensemble des activités. Les données disponibles servent généralement d'indicateurs de gestion de la part de la hiérarchie.

---

<sup>6</sup> Pierre CARBONE, *op.cit.*

<sup>7</sup> Robert ESTIVALS – *Théorie cognitive de la schématisation : le réseau*. In : Schéma et schématisation : revue de schématologie, N°48, 1998. La schématisation réticulaire, pp. 33

## Cadre méthodologique

Dans cet exposé nous ne verserons pas dans le discours philosophique sur les théories de la bibliologie, nous tenterons plutôt d'aiguiller notre réflexion vers le côté pragmatique et utilitaire de la science de l'écrit. C'est surtout de l'application concrète et pratique des méthodes et techniques bibliométriques sur le terrain qu'il s'agit.

En effet, notre étude porte sur le système documentaire d'une institution publique algérienne, l'USTHB. Ce système met en rapport dans sa dynamique deux éléments interactifs : le premier élément, humain, est l'utilisateur qui génère la demande. Celle-ci étant une entité fugitive, immatérielle et subjective à certains égards mais combien même déterminante.

Le second élément est matériel donc concret, facilement quantifiable : ce sont les collections d'ouvrages. Celles-ci sont en fait la consécration de ce que l'on dénomme l'offre.

Notre intervention a cependant pour objectif de vérifier l'adéquation entre l'offre et la demande d'ouvrages imprimés et, par là, de mesurer le degré d'accomplissement de la mission dévolue au système documentaire de l'USTHB et ce en vue de « rétablir si nécessaire, par rétroaction l'équilibre de fonctionnement de ce système »<sup>8</sup>.

Pour ce faire, un choix de méthodes appropriées s'impose. Ce choix doit cependant obéir à des critères liés à la nature même des deux éléments précités, objets de notre étude : les collections d'ouvrages que détiennent les bibliothèques de l'USTHB et les transactions de prêt réalisées avec ces ouvrages.

A cet effet, deux approches méthodologiques bibliologiques seront donc retenues. Ces méthodes sont dites, selon la classification de Robert ESTIVALS, endogènes et exogènes, par rapport à la bibliologie.

Pour la méthode endogène, il s'agit de la bibliométrie, méthode propre à la bibliologie et qui repose sur les mathématiques et l'outil statistique, ce qui lui vaut l'appellation d'approche objective. À ce niveau, il s'agit d'utiliser une série d'indicateurs que nous avons extraits de la norme ISO/FDIS 11.620 élaborée en 1998. Nous n'avons retenu dans cette grille que ceux qui nous semblent les mieux adaptés au sujet qui nous préoccupe.

Pour l'offre, nous avons désigné les indicateurs suivants :

1. Le pourcentage de fréquentation de la population cible ;
2. Les entrées à la bibliothèque par personne de la population à desservir (indicateur des entrées) ;
3. La disponibilité des titres demandés ;
4. Proportion des titres figurant dans les collections ;
5. Taux d'utilisation des documents

Pour la demande, nous avons retenu les indicateurs suivants :

1. Délais de recherche médians des documents en magasin ;
2. Taux de rotation des collections ;
3. Prêt par personne de la population à desservir ;
4. Ouvrages en prêt par personne de la population inscrite ;
5. Taux de réussite de la recherche par titres.

Quant aux critères d'évaluation, nous en avons retenu au total quatre :

1. Le critère quantitatif ;
2. Le critère linguistique ;
3. Le critère de vieillissement ou d'obsolescence ;

---

<sup>8</sup> Florence ZANNIER – *L'élaboration d'un tableau de bord : comment un centre de documentation*. ABDS, 1995, pp.16

#### 4. Le critère de la couverture bibliographique.

À cette méthode bibliométrique, nous avons ajouté accessoirement la méthode normative et la méthode comparative. Quant à la méthode exogène, il s'agit de l'enquête par questionnaire qui est, à proprement parler, une méthode empruntée aux sciences sociales, et qui nous permettra non seulement de cerner les besoins inexprimés des usagers, mais aussi d'évaluer quantitativement et qualitativement, par l'opinion de ces derniers, les collections mises à leur disposition.

En outre, afin que nous puissions circonscrire le problème dans sa juste dimension, nous avons jugé judicieux de recourir, dans l'application de l'approche statistique (bibliométrique), à deux niveaux d'analyse que préconisent King D.W. et Bryant E.C<sup>9</sup> ainsi que W.F. Lancaster<sup>10</sup>, à savoir la macro-évaluation et la micro-évaluation que nous appliquerons aussi bien lors de l'évaluation de l'offre que de celle de la demande.

La première nous permettra d'évaluer, comme le requiert la définition de cette méthode, l'adéquation de l'offre à la demande à un niveau global regroupant l'ensemble des unités documentaires (BU+BI) composant le système documentaire de l'USTHB.

La seconde se limitera exclusivement au noyau de ce système documentaire qui est la bibliothèque centrale.

## Résultats

### *Aspect quantitatif*

Au terme de cette étude et à la lumière de la confrontation des résultats issus de l'étude bibliométrique au travers des différents indicateurs utilisés et ceux de l'enquête par questionnaire, nous pouvons noter succinctement les constatations suivantes.

Il ressort d'emblée, tant au niveau de la macro-évaluation que de la micro-évaluation, une désarticulation entre l'offre et la demande en matière de livres imprimés à l'USTHB. En effet, les besoins de la population estudiantine sont nettement supérieurs aux ressources documentaires disponibles et sont par conséquent loin d'être satisfaits. Et pour cause.

La production locale quasi nulle du livre scientifique et le recours quasi total à l'importation dans un contexte budgétaire en crise induit une sous-dotation financière du SCD. Celle-ci a pour corollaire un faible taux de renouvellement, estimé à 3 % de l'offre globale, alors que la norme le situe à un minimum de 10 %. Ce qui, par voie de conséquence, engendre une désuétude poussée des collections et un amenuisement du patrimoine existant. À cela s'ajoute une absence totale de coopération au niveau local, national et international. Notons également l'absence de politique documentaire soigneusement élaborée et de gestion des collections rigoureuse et rationnellement planifiée et concertée, ainsi que l'absence d'évaluation, qui sont autant de facteurs aggravants et engendrant par là un marasme documentaire. Une situation qui met désormais à mal le système documentaire de l'USTHB. Ce qui provoque en conséquence une désarticulation entre l'offre, qui gagne à être de plus en plus faible en qualité et en quantité, et une demande de plus en plus forte, variée et complexe. Cette désarticulation est aggravée par l'émiettement des collections induit d'une part par l'absence de catalogue collectif et d'autre part par une politique documentaire qui repose sur des mesures de développement des collections peu coordonnées, éparses, sporadiques et rares.

---

<sup>9</sup> KING, DONALD, BRYAN, C. EDWARD – *The evaluation of information services and products*. Cité par DESCHATELES, GILES. In : *L'évaluation des bibliothèques universitaires*. pp. 60

<sup>10</sup> F.W. LANCASTER – *Principes directeurs pour l'évaluation des systèmes et services d'information*, pp.15

Ce déséquilibre est d'autant plus réel et vérifié que les résultats de l'enquête comme ceux de l'étude bibliométrique convergent et se recoupent pour le confirmer.

Le second aspect de cette inadéquation de l'offre avec la demande apparaît au travers d'autres indices mettant en évidence une extrême précarité documentaire que nous n'hésiterons pas, non sans regret et loin de toute vue alarmiste et catastrophiste, à qualifier de sinistre. Et pour cause. Pour ne citer qu'elle, la BU, qui constitue l'unité documentaire centrale, ne détient, après un quart de siècle d'existence, que 11.171 titres, donnant au total 40.734 volumes. Un fonds dont 97 % des ouvrages sont frappés d'obsolescence et ont perdu leur valeur pédagogique. Etant donné qu'ils dépassent l'âge de 5 ans et qu'il s'agit de surcroît de publications à caractère scientifique et technique. Parallèlement, les ratios obtenus traduisent nettement la fébrilité du système documentaire de l'USTHB, tant il ressort que la BU n'arrive à pourvoir la population universitaire qu'avec un ratio moyen de 1,67 volumes par utilisateur et 0,74 titre par utilisateur. En revanche, les étudiants souhaitent une moyenne de 7 ouvrages par mois en consultation sur place, et 3 ouvrages par mois à domicile, et estiment par conséquent qu'une moyenne de 25 ouvrages par personne leur est nécessaire annuellement pour accomplir leur scolarité. Et nous savons par ailleurs que les normes recommandent une moyenne de 50 titres par étudiant pour assurer décentement l'enseignement en graduation. Dans les pays développés, on atteint un ratio de 200 volumes par étudiants. C'est pourquoi, eut égard à cette carence et à ce manque ingagnable qui affecte son potentiel d'ouvrages, la BU n'arrive pas à dépasser dans la meilleure des années le chiffre de 34.717 prêts (tous modes confondus) pour l'année. Cela correspond à une moyenne de 2 prêts par individu inscrits à la BU ou de 1 prêt par utilisateur potentiel. Et compte tenu de la qualité des fonds qui laisse à désirer, la BU n'arrive pas à réaliser un effectif de prêts égal au nombre de volumes qu'elle détient. Le maximum qu'elle a pu réaliser est le chiffre de 34.717 transactions pour 40.734 volumes en 1999.

Cette faiblesse des collections génère cependant une grande frustration des usagers. Ce que confirment 97,02 % des répondants qui se déclarent insatisfaits par les ressources en livres mises à leur disposition. Une insatisfaction due en fait, dans 64,91 % des cas, à une faiblesse qualitative des collections, et dans 35,08 % des cas à l'aspect quantitatif.

Eut égard à cette faiblesse quantitative de ses collections, la BU n'a pas d'autres alternatives que de limiter d'une part le délai du prêt à domicile à une semaine, alors que 70 % des étudiants interrogés souhaitent une moyenne de 22 jours ; et d'autre part de limiter le nombre d'ouvrages au prêt externe à 2 volumes par semaine alors que 68,88 % des répondants considèrent que c'est insuffisant et souhaitent par conséquent qu'il soit porté à 4 ouvrages par semaine. Un vœu cependant que la BU ne pourrait exaucer au regard des potentialités dont elle dispose.

### ***Mesure de la disponibilité***

L'indisponibilité des ouvrages en raison de la faiblesse des collections cumulée à une forte demande, non seulement génère une frustration de l'utilisateur, mais lui occasionne également une perte énorme de temps et d'effort. Il faut savoir que les étudiants attendent une moyenne de 15 jours le retour du document en circulation. De surcroît, les demandes exprimées ne sont satisfaites que dans une proportion de 49 %, soit un taux d'échec de 51 %. L'ensemble de ces facteurs négatifs à la demande met sérieusement à mal les étudiants et contraint en conséquence 23 % des demandeurs à renoncer à leurs requêtes, d'où une désaffection de la BU. De plus, près de la moitié des utilisateurs restent apparemment sur leur faim puisque seuls 52,94 % recourent au prêt dans d'autres organismes en dehors de l'USTHB. En raison de la faiblesse du pouvoir d'achat des usagers, cumulé à la cherté du prix de revient du livre scientifique, qui est non seulement hors de prix sur le marché national mais souvent indisponible, seuls 4,39 % trouvent



la solution dans la photocopie et 18,68 % procèdent à l'achat. Sachant au préalable que le recours à ce procédé de reproduction pose le problème des droits d'auteur dès qu'il y a lieu de dépasser les 20 pages. Nous comprenons donc pourquoi existe cette affluence massive des utilisateurs vers la BU, qui accueille une moyenne atteignant en période d'examens 4112 entrées par jour, alors qu'elle est conçue pour un effectif d'environ 1200 places.

### ***Le critère linguistique***

Il va sans dire que la barrière linguistique constitue l'un des obstacles majeurs à l'accès à l'information et par voie de conséquence un facteur d'échec ou de réussite du système d'information. Notre étude a abouti à des résultats antithétiques quant à ce critère. En effet, en dépit de la composition du fonds de la BU de 29,76 % d'ouvrages en anglais, de 23,29 % d'ouvrages en arabe et de 46,95 % en français, l'enquête a montré, paradoxalement, que d'une part, la population d'étudiants que nous avons interrogée est à 75,95 % monolingue et utilise facilement le français dans l'exploitation des ouvrages scientifiques (soit 32 fois plus que l'anglais et 5 fois plus que l'arabe). Cette population est pourtant issue d'un enseignement totalement arabisé dans les cycles antérieurs à l'université depuis les années 1990. D'autre part nous avons constaté que le français est élu par 52,20 % des répondants en première position comme langue dans laquelle ils souhaitent trouver leur documentation. L'anglais vient en 2<sup>ème</sup> position par 37,44 % et l'arabe en 3<sup>ème</sup> position par 12,40 % des répondants. Ces résultats infirment notre hypothèse selon laquelle les collections devraient être davantage arabisées, étant donné que les étudiants ont reçu un enseignement totalement arabisé depuis les années 1990 et que nous nous attendions à une demande centrée essentiellement sur les ouvrages en arabe.

Par ailleurs cette désarticulation de l'offre par rapport à la demande du point de vue linguistique est aussi mise en évidence par l'étude du prêt qui fait ressortir que 97,67 % de la demande porte sur les ouvrages en français. En revanche, seuls 1,99 % des prêts sont réalisés par des ouvrages en anglais et 0,35 % en arabe. Dans la question où il est demandé aux étudiants leur opinion sur l'équilibre de la ventilation des collections sur les différentes langues, il ressort que 55,63 % des répondants estiment que les collections sont insuffisantes dans toutes les langues. Une insuffisance toutefois avec des variantes dont 40,43 % pour le français, 10,86 % pour l'arabe et seulement 4,34 % pour l'anglais.

Néanmoins le service de traduction qui existe depuis la création de cette BU, et qui devrait servir d'interface entre l'utilisateur et la documentation dans des langues inaccessible à ces derniers et solutionner au moins en partie le problème des barrières linguistiques, n'a pas apporté les résultats escomptés. En effet, l'enquête a révélé que 96,60 % des répondants ignorent totalement l'existence de ce service, et parmi les informés, seuls 0,85 % ont prétendu à ses prestations.

### ***L'âge des collections***

L'examen des collections sous le critère du vieillissement a mis clairement en évidence l'extrême obsolescence des fonds documentaires de l'USTHB. La population interrogée n'a également pas manqué de signaler l'état caduc de ces ouvrages : 48,33 % des répondants estiment que ces derniers sont dans leur totalité dépassés. Seuls 21,66 % jugent que c'est la moitié du fonds seulement qui est surannée, et enfin 30 % pensent quand même que les collections sont récentes. Le degré de vieillissement est d'autant dramatique qu'il concerne 97 % des ouvrages et qu'il s'agit de surcroît de collections destinées à soutenir un enseignement et une activité de recherche à vocation scientifique et technologique.

Somme toute, l'obsolescence de ces collections est d'autant préoccupante que l'effort de renouvellement des fonds est faible, voire, par certaines années, nul. D'autant plus que les ouvrages nouvellement acquis sont de surcroît quasiment obsolètes, puisque 50 % sont âgés de 5 ans au moment même de leurs acquisitions.

Les conséquences directes et visibles de cette «avitaminose» documentaire sont à ce titre non moins prévisibles. Il s'agit évidemment des résultats scolaires dont le taux de réussite est, à plus d'un titre, dans des proportions inquiétantes. Et ce dès lors qu'il n'atteint au niveau du tronc commun que 46,92 % et en spécialité 61,04 %. Soit un taux moyen de réussite de 53,38 % pour le quinquennat 1994-1999.

Parallèlement, la situation n'est pas pour autant encourageante au niveau de la post graduation puisque seuls 11,75 % du total des inscrits en 1<sup>ère</sup> PG (anciens et nouveaux inscrits) soutiennent leurs thèses et 1,7 % seulement en 2<sup>e</sup> PG. Ces données confirment clairement notre hypothèse à ce sujet.

### **Impact de l'étude et effets induits par les avis normalisateurs et autres facteurs environnementaux**

Dans la nouvelle donne, il n'est pas aisé de statuer sur les améliorations apportées par la dynamique interne et autres facteurs environnementaux et celles induites par la cinquantaine de recommandations et suggestions suite à l'étude que nous avons mené pour cet établissement.

L'affectation successive de responsables es qualité en bibliothéconomie à la tête de la bibliothèque centrale est une décision salubre pour le devenir de cette organisme documentaire qui n'a que trop souffert de la valse des changements de conservateurs et non spécialistes en la matière. Un apport qualitatif de ce genre et relevant de l'humain est difficile à saisir et à quantifier dans toute sa dimension et son importance.

#### ***Obsolescence de la documentation***

En matière d'actualisation de la documentation, notre étude a permis de sensibiliser les responsables sur l'obsolescence des collections et des nouvelles acquisitions. En effet, une conférence de sensibilisation a été organisée par les responsables de la BU à l'intention des fournisseurs et des enseignants sur la nécessité d'actualiser les bibliographies données en cours aux étudiants. Ces bibliographies servent souvent de documents de base aux nouvelles acquisitions et constituent le levier essentiel dans la politique d'acquisition de toutes les bibliothèques. Concernant l'obsolescence des nouvelles acquisitions proprement dite, l'examen aléatoire de quelques centaines d'ouvrages imprimés dans le service de traitement avant même leur mise en service, ainsi que sur le registre d'entrée inventaire ces deux dernières années, laisse deviner la volonté manifeste des responsables concernés d'actualiser leurs collections. A ce titre l'effort est considérable et les résultats palpables.

Catégories d'âge	Avant l'an 2000	2005-2006
âge moyen	6.72 années	4.46 années
moins de 2 ans	00 %	37 %
3 à 5 ans	46 %	33.33 %
égal ou inférieur à 5 ans	56 %	71.22 %
plus de 5 ans	44 %	28.78 %

Tableau n°1 :

Données comparatives sur l'âge des collections au moment de leur acquisition entre l'année 1999 et 2006.

En effet, l'âge moyen des nouvelles acquisitions, signalé dans notre rapport, était estimé auparavant à 6,72 années. Il est ramené actuellement à 4.46 années, grâce à la nouvelle orientation de la politique d'acquisition de la bibliothèque centrale. Une performance d'autant plus encourageante que ce nouveau score est inférieur au standard fixé par la norme ISO, qui est de 5 années pour les publications scientifiques.

Bien plus, il est à relever que 71,22 % de ces ouvrages examinés ont un âge égal ou inférieur à 5 ans, alors qu'il n'était que ce taux n'était que de 56 % auparavant.

Quant aux catégories de 3 à 5 ans et de moins de 2 ans, elles sont estimées actuellement aux taux respectifs de 33,33% et 37,87%, alors qu'elles étaient respectivement de 46% et 0% précédemment.

### ***Développement des collections***

La bibliothèque centrale de l'USTHB détenait jusqu'en 1999 un effectif cumulé global d'ouvrages imprimés de 11.171 titres, toutes langues confondues. En 2006, elle atteint les 15.500 titres, ce qui représente un fonds additif de 4.329 titres par an pendant ces 5 années. Le taux d'accroissement du fonds pour l'année 2005/2006 est de 4,20%, alors que le taux moyen d'accroissement durant le quinquennat 1994/1999 était de 3,9 %. Ce bond significatif trouve ses raisons dans l'augmentation de la dotation financière alloué à la bibliothèque ; un point sur lequel nous avons beaucoup insisté dans nos recommandations. Rappelons au passage que le taux d'accroissement a atteint des scores inégalables dans le passé : il était à 36,72% en 1985, 44,57% en 1984 et a fait un pic vertigineux de 50,58 % en 1979.

Au regard des normes universelles et à la vue des effectifs des lecteurs qu'elle doit desservir, tant que le seuil de 125.000 titres n'est pas franchi, nous ne saurons parler d'un effort réel de développement des collections en question.

### ***Budget***

Le nouvel élément déterminant dans la gestion des budgets est l'autonomie des bibliothèques par rapport au SCD (Service de la documentation). À présent, chaque bibliothèque relevant de l'USTHB dispose de sa liberté de gérer son budget à sa guise. Cette décentralisation a laissé les coudées franches à ces bibliothèques pour orienter leurs politiques d'acquisition sans subir la loi des achats groupés d'antan qui, mal gérés, faisaient fi des spécificités de chaque bibliothèque par rapport à son public.

Par ailleurs, notre recommandation en sept points, portant sur l'augmentation et la gestion du budget destiné à l'achat de la documentation, n'est pas resté lettre morte. Ce dernier accuse en effet un taux d'accroissement annuel de 14.62% en 2007. Un budget de 10 millions de dinars (1 milliard de centimes) est accordé par le rectorat à la BU pour la documentation (périodiques + ouvrages) au titre de l'année 2007 ; soit une augmentation en valeur absolue de 1.275.816 DA. Cette augmentation ne doit pas seulement être perçue comme une volonté des pouvoirs publics de désenclaver cette structure en matière de ressources documentaires, mais aussi comme un effort de réajustement du budget par rapport à l'inflation galopante qui amenuise de jour en jour le pouvoir d'achat des unités documentaires et qui rend presque rédhitoire l'achat du livre.

Il est à noter que l'enveloppe budgétaire de 2007 allouée à la BU dépasse à elle seule le budget global de 1995 dédié par l'USTHB à l'achat des ouvrages. Celui-ci était de 9.675.000 DA, représentant 60,81% du budget global de cette université qui était de 8.724.184 DA.

7.999.692 DA, soit 91,69% de ce budget, sont consacré à l'achat des ouvrages, et seulement 8,3%, soit 724.493 DA, sont consacrés à l'achat des périodiques.

Cette orientation de l'essentiel du budget vers l'achat des ouvrages imprimés s'explique par le souci de la BU de répondre aux besoins documentaires des cycles de graduation qui reposent sur le manuel.

### ***Couverture linguistique des collections***

L'analyse de la répartition des collections par langues nous donne un autre panorama que celui d'avant l'an 2000. Ce changement est marqué par une nette régression de la proportion des livres en arabe. En effet, comme le montre le tableau comparatif n°2, sur les 11.171 titres cumulés jusqu'en 1999, 2585 titres - soit 23,29 % - sont en langue nationale. Ce pourcentage est revu à la baisse pour atteindre 18,14 %, puisque seuls 2812 titres dans cette langue figurent dans le fonds de la bibliothèque qui totalise 15.500 en fin 2006. Cette régression s'est faite à l'avantage du fonds en langues étrangères, qui représentait 76,71 % en 1999 et a atteint 81.86 % en 2006, dont 67,67 % en français, 10,23 % en anglais et 3,96 %. Cela s'explique par l'achat d'ouvrages scientifiques exclusivement en langue française en vue de répondre à la demande réelle des utilisateurs et ce, en faisant table rase du reste des considérations sans rapport avec les choix objectifs et la gestion scientifiques des collections comme nous l'avions plaidé avec force arguments dans notre étude.

Langue	Fonds en 1999	Fonds actuel
Arabe	23,29 %	18,14 %
Français	46 %	67,67 %
Anglais	29 %	10,23 %
Autres langues	1,71 %	3,96

Tableau n°2 :

Données comparatives en % sur la couverture linguistique des collections actuelles par rapport à celles de 1999.

## **Communication des documents**

### ***Données quantitatives sur le prêt***

Il ressort globalement du tableau comparatif N° 3 une nette augmentation de l'effectif du prêt externe : il passe d'une moyenne de 81,72% pour les cinq années 1995/1999, à une moyenne de 93,43% pour l'année 2006/2007. Cela traduit une augmentation de la capacité de production des prêts de 11,71%. Malgré cela, on constate une diminution palpable du volume global des prêts : il est passé d'une moyenne annuelle de 20.732 transactions pour le quinquennat 1995/1999, tous mode de prêt confondus, à une moyenne de 19.414 transactions seulement pour l'année 2006/2007. Soit une perte sèche de 1318 prêts représentant 6,35 % Mais il serait hasardeux de tenter d'avancer une quelconque explication quant à ce manque à gagner sans avoir au préalable mené une étude sérieuse et approfondie sur cette question.

Année	Prêt externe		Prêt interne		Total	
Moyenne du quinquennat 1995-1999	16941	81.72 %	3791	18.28 %	20732	100 %
2006-2007	18146	93.43 %	1268	6.53 %	19414	100 %

Tableau N°3 :

Données comparatives des effectifs du prêt externe et interne de l'année 2006/2007 par rapport à la moyenne du quinquennat 1995/1999

### ***Données linguistiques sur le prêt***

Dans notre étude, nous avons montré le dysfonctionnement du système de la BU dans sa capacité à produire des effectifs de prêts au prorata de la proportion de chaque langue. En effet, nous nous sommes aperçus que les ouvrages en français, qui ne représentaient que 47% du patrimoine livresque de la BU, produisaient 97.65% de l'effectif global des prêts, tandis que le fonds arabe, qui représentait 23.29% des ressources en livres de la BU, ne produisait que 0.35 % des prêts. Contrairement au passé, la rotation du fonds en arabe, qui ne représente actuellement que 18.14% du fonds, a généré davantage de prêts et a pu réaliser 623 prêts durant l'année 2006-2007, donnant en valeur relative le taux de 3.20% de l'effectif global qui est de 19.414 prêts. Ces résultats sont en deçà des attentes des gestionnaires, ce qui semble les avoir amené à réorienter leur politique d'acquisition dans le sens de la demande réelle exprimée. C'est pourquoi, avons-nous constaté, le service des acquisitions n'acquiert ces dernières années que des monographies publiées pour la quasi-totalité en français.

### **Coopération**

Une des actions méritoires de la BU c'est d'avoir enclenché depuis 2003 le processus de son insertion dans le réseau national des bibliothèques d'universités qui est en train de se constituer. Cela dans le but de bénéficier des avantages qu'offre le créneau de la coopération aussi bien nationale qu'internationale, mais aussi en vue de colmater les lacunes et les insuffisances, voire l'inexistence d'échanges dont elle a souffert pendant près de trois décennies.

L'USTHB s'est donc affiliée depuis l'année 2003 à RIBU (Réseau Inter Bibliothèques Universitaires) à coté de six autres universités algériennes (Alger, Béjaïa, Blida, Boumerdes, Djidjel, Tizi-ouzou), deux grandes écoles (ENA – Ecole Nationale d'Administration ; l'ENP – Ecole Nationale Polytechniques) et enfin du CERIST (Centre National de l'Information Scientifique et Technique).

Le réseau RIBU est mis en place dans le cadre du programme Tempus Meda III sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il s'agit d'un consortium parrainé par deux institutions européennes : l'Université libre de Bruxelles et l'Université d'Aix Marseille. L'objectif de RIBU « est de mutualiser les moyens documentaires existants au niveau de ces établissements à travers un catalogue collectif et tirer profit de l'expérience européenne en matière de technologies de l'information et de la communication ».

Depuis son lancement en 2005 sur le Net, RIBU est déjà visité par quelques 68.000 internautes de 76 pays.

La BU s'est également affiliée au CERIST dans le cadre du catalogue collectif. En outre, elle exploite par un accès en ligne les bases de données de SUDOC portail et SUDOC catalogue pour la recherche documentaire ainsi que l'indexation, et BNF et MOCCAM pour l'importation des notices bibliographiques.

Néanmoins, à ce niveau, la BU se heurte à deux sérieux écueils qu'elle doit à chaque fois contourner. D'abord elle ne dispose pas d'adresse IP (Internet Protocol) exigée par la BNF, dont l'accès est gratuit mais soumis à un code dont on ne peut disposer que sous réserve de posséder une adresse IP. La BU reste tributaire du CERIST et doit recourir à chaque fois à l'adresse IP de cet organisme.

Le second écueil se pose au niveau de son GESBU, qui est un logiciel maison du type SGBD assez performant mais non normalisé, et qui ne permet pas par conséquent le transfert et la

réception des données en format UNIMARC. Le logiciel SYNGEB, qui offre cette commodité, a pourtant été acquis à titre onéreux auprès du CERIST depuis au moins cinq ans, mais il demeure presque inutilisé.

L'exploitation de RAMEAU comme outil d'indexation a été suggéré par le CERIST qui l'a intégré dans son logiciel SYNGEB. Nous pensons toutefois que les opérateurs n'ont pas fait un choix rationnel étant donné que c'est un langage documentaire encyclopédique, alors que toutes les unités documentaires de l'USTHB sont à vocation scientifique et technique. A ce titre, seuls les langages documentaires sectoriels (thesaurus, listes d'autorités matières et classifications spécialisées) pourront obvier à ce problème.

Par ailleurs un projet de mise en place d'un réseau inter-bibliothèques de l'USTHB est en cours pour une exploitation synergiques des fonds documentaires.

### **Amélioration de la disponibilité des ouvrages**

Pour améliorer l'indice de la disponibilité des documents, nous avons émis à la fin de notre étude précédente, grâce à un petit programme informatique, une liste des cotes des ouvrages, avec pour chacune la fréquence de sorties de l'ouvrage pendant une année, et ce en vue de repérer les titres à commander dans un ordre de priorité mais aussi le nombre d'exemplaires nécessaires.

Cette mesure semble avoir apporté ses fruits. En effet, l'examen des nouvelles acquisitions pour l'année 2006/2007 a montré une nette augmentation du ratio titres/exemplaires. C'est ainsi que les 652 titres acquis durant l'année en question étaient en 3.389 volumes, ce qui donne un ratio de 5,19 volumes/titre, alors que le ratio moyen durant le quinquennat 1995-1999 n'était que de 3,92 volumes/titre.

Par ailleurs, cette amélioration du ratio volumes/titre a agi dans une relation de cause à effet, et son impact sur le taux de réussite des demandes par rapport aux échecs du système du prêt est non moins considérable. En effet, l'examen du tableau N°4 nous indique clairement la nette amélioration du taux de réussite des demandes d'ouvrages qui est passé de 51,21% en 1999 pour atteindre 62,28 % en 2007. Néanmoins l'analyse des facteurs d'échec de la demande nous a laissé conclure que l'indisponibilité du document (ouvrage en circulation), qui constitue la cause essentielle de ce dysfonctionnement, est restée dans des proportions quasi identiques. De 56.72% obtenu en 1999 on est passé à seulement 55.76%.

Demandes d'ouvrages	Année 1999	Année 2007
Réussites	51,21	62,28
Échecs	48,79	37,72
Total	100 %	100 %

Tableau N°4

Données comparatives du taux de réussite des transactions des prêts de l'année 1999 par rapport à 2007

À la lumière des constats relevés à travers les différentes étapes de ce diagnostic sur le système documentaire de l'USTHB, il est à conclure que, nonobstant l'insuffisance relative des dotations financières dédiées au chapitre de la documentation, les unités documentaires expertisées souffrent essentiellement de problèmes de gestion. Cette précarité en matière d'offre du livre imprimé qui prévaut à l'USTHB, que l'expert-conseil de l'UNESCO Daniel Reischer a qualifiée d'«avitaminose» dans les années 1980 et que nous qualifions à notre tour vingt ans après « d'émaciation » voire de « cachexie », aurait pu être atténuée si des méthodes scientifiques de gestion documentaires étaient appliquées de manière un tant soit peu rigoureuse. Les améliorations constatées quant à certains aspects, et que l'on peut imputer à certains égards à l'impact de notre étude, tant sur plan quantitatif que qualitatif, en sont une preuve tangible. Pour

cela, seul un plan de développement des collections (PDC) basé sur une gestion par tableau de bord pourra être salutaire si l'on veut éviter que la désarticulation entre les ressources disponibles et les besoins en IST prenne des proportions de plus en plus inquiétantes. En outre, les quelques améliorations constatées dans ce document, bien que prometteuses, sont loin de palier la « crise documentaire » qui sévit dans cette université, à l'instar de toutes les universités algériennes. Et ce, faute d'élaboration d'un outil de gestion documentaire efficace, avec à l'appui un schéma directeur concernant la politique documentaire en général, et celle du livre en particulier, mais surtout, en posant comme prolégomènes la nécessité d'une rationalisation de la gestion en vue d'optimiser l'offre et le reste des services à la population universitaire. À l'évidence, cela constituera la clé de voûte de la réussite scolaire et de l'accomplissement de la tâche pédagogique et de recherche, qui sont l'essence de la mission de l'université. À défaut de quoi la mission de cette université, censée jouer un rôle pilote dans le pays, serait réduite à de la simple figuration. En effet, si rien n'est entrepris pour redresser la barre dans les plus brefs délais, la situation va s'aggraver au point de devenir irréversible durant de longues décennies.

Si cette situation interpelle à plus d'un titre la tutelle, elle met désormais en demeure les responsables du rectorat et des unités documentaires de réagir et de remédier dans l'immédiat au risque de complications plus graves et plus difficiles à surmonter à l'avenir. Ne vaut-il pas mieux en effet pour nos documentalistes et autres responsables tenter d'anticiper que de subir, impuissants, les fâcheuses conséquences qui en découleront ?

Un effort conjoint impliquant les deux principaux acteurs de cette dynamique, les pouvoirs publics d'un côté et les gestionnaires des unités documentaires de l'autre, doit être consenti et accompli de manière symbiotique. Les premiers doivent assurer un soutien financier réel, à la hauteur des exigences des standards internationaux, en augmentant considérablement les budgets dédiés à la documentation. Augmentation qu'il ne faut pas confondre avec les réajustements financiers qu'imposent l'inflation monétaire et son corollaire la dégradation du pouvoir d'achat des bibliothèques. Bien que, à ce niveau, nous ne saurions occulter tous les efforts louables déployés par l'État au bénéfice du secteur de l'enseignement, notamment de l'enseignement supérieur. Tout comme ne nous ne saurions ignorer la difficulté des pouvoirs publics à assurer un enseignement de masse gratuit et de surcroît stipendié en conciliant les paramètres qualité et quantité.

Les gestionnaires, de leur côté doivent rompre avec l'idée et le réflexe de l'État providence. Ils doivent par contre gérer parcimonieusement et rationnellement leurs ressources financières, de sorte à tirer le meilleur parti des budgets qui leur sont dédiés annuellement. Certes, l'argent constitue le nerf de la guerre, mais l'efficacité n'est pas forcément liée aux capacités financières ; elle dépend surtout du savoir faire.

Nous souhaitons enfin que le reste de nos avis normalisateurs ne restent pas lettre morte et qu'ils parviennent surtout à retenir l'attention des décideurs concernés, afin d'être mis en application dans les délais requis. Car si, sous beaucoup d'autres facettes, la gestion de cette structure n'a pas atteint les performances attendues, cela ne remet guère en cause l'efficacité des méthodes et des recommandations suggérées. Seule leur inapplication pourrait dans ce cas être incriminée.

À la lumière des constats établis et au vu notamment du taux d'échec des demandes avoisinant 50%, en dépit d'une certaine amélioration par rapport au passé, et qui est lié principalement (à 55,76%) à l'indisponibilité du document ; et compte tenu des déséquilibres et des dysfonctionnements qu'il présente dans l'ensemble, beaucoup reste à faire pour le système documentaire de l'USTHB. Cette situation, si elle reste en l'état, ne lui permet pas de nourrir l'ambition de constituer un « pôle d'excellence » ou, comme on l'annonce actuellement à travers

le Net, «d'assurer une formation de qualité, conforme aux standards internationaux... et de développer la synergie entre le progrès des sciences et ceux de la technologie ». Bien au contraire, ce rythme de développement compromet, à notre sens, la légitimité et la raison d'être de cette université, qui ne pourrait servir dans ce cas précis que de paravent, faute de déploiement en urgence des moyens indispensables et d'une stratégie adéquate en vue de réhabiliter son système documentaire.